

RCS : EPINAL
Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00453
Numéro SIREN : 794 537 852
Nom ou dénomination : 2L INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 21/10/2021 sous le numéro de dépôt 6429



Greffe du tribunal de commerce d'Epinal

Espace Judiciaire J-V Daubié - Place Jeanne d'Arc 88000 EPINAL

Téléphone : 0354591850

www.greffe-tc-epinal.fr - www.infogreffe.fr

VV/2013 B 00453
ACD
ZAC DE LA ROCHE
7 RUE ROLAND THIERY
88000 ÉPINAL

Nos références : VV/2013 B 00453

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : 2L INVEST

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

881 RUE DIVISION LECLERC
88800 VITTEL

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 794537852 R.C.S Epinal

Le greffier soussigné constate le 21/10/2021 le dépôt, arrivé au greffe le 20/10/2021, enregistré sous le numéro 2021/6429, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2020

Récépissé délivré le 21/10/2021

Le greffier

Maître Pierre-Alexandre DUPIRE



COPIE

SARL 2L INVEST

Liasse fiscale

DGFIP N° 2050-SD 2020

1 BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 2L INVEST Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 881 RUE DIVISION LECLERC 88800 VITTEL Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 79453785200020 Néant *

Exercice N clos le, 31/12/2020

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA				
	Frais d'établissement * AB				
	Frais de développement * CX				
	Concessions, brevets et droits similaires AF				
	Fonds commercial (1) AH				
	Autres immobilisations incorporelles AJ				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL				
	Terrains AN				
	Constructions AP				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR				
	Autres immobilisations corporelles AT				
	Immobilisations en cours AV				
	Avances et acomptes AX				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS				
	Autres participations CU	982 440		982 440	
	Créances rattachées à des participations BB	277 619	150 000	127 619	
	Autres titres immobilisés BD				
	Prés BF				
Autres immobilisations financières * BH					
TOTAL (II) BJ	1 260 058	150 000	1 110 058		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL			
		En cours de production de biens BN			
		En cours de production de services BP			
		Produits intermédiaires et finis BR			
		Marchandises BT			
	Avances et acomptes versés sur commandes BV				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX			7 452
		Autres créances (3) BZ	7 452		
		Capital souscrit et appelé, non versé CB			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD			512 915
Disponibilités CF		512 915			
Charges constatées d'avance (3)* CH				520 367	
TOTAL (III) CJ	520 367				
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1 780 426	150 000	1 630 426	

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BILAN — PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		2L INVEST		Exercice N	
				Néant <input type="checkbox"/> *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 110 000...)	DA	110 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	11 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 094 410		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	16 135		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK	681			
	TOTAL (I)	DL	1 232 226		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	291 782		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	36 374		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	46 394		
	Dettes fiscales et sociales	DY	23 651		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	398 200		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	ED	1 630 426		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	EE			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1B		
		Écart de réévaluation libre	1C		
		Réserve de réévaluation (1976)	1D		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1E			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EF				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EG	205 548			
		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		2L INVEST				Néant	<input type="checkbox"/>	*
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			FG	677 996	FH		FI	677 996
	Chiffres d'affaires nets *	} services *	FJ	677 996	FK		FL	677 996
							FM	
	Production stockée *					FN		
	Production immobilisée *					FO		
	Subventions d'exploitation					FP		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FQ		
	Autres produits (1) (11)					FR	677 996	
Total des produits d'exploitation (2) (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	112 817	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	11 084	
	Salaires et traitements *					FY	370 642	
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	494 545	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	183 451	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 542	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	2 542	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	150 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 084	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	160 084	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)						GV	(157 543)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	25 908	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>2L INVEST</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	565	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	240	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	805	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(805)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK	8 968	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	680 538	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	664 402	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	16 135	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	-- Crédit-bail mobilier *	HP	
		-- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	2 542	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	A9	
		Dont cotisations facultatives Madein A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
PENALITES ET AMENDES	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
DOT AMORT DEROGATOIRE	565			
	240			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

SAGE Experts-comptables Janvier 2020

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.


CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

“ 2L INVEST”

Société à Responsabilité Limitée à associé unique
Au capital de 110.000 Euros
Siège social : 881 Rue Division Leclerc
88800 VITTEL

RCS EPINAL 794 537 852

* * *

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 10 SEPTEMBRE 2021

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION ADOPTEE

I-PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le **31 décembre 2020** s'élevant à **16.135,39 €** comme suit :

Bénéfice de l'exercice **16.135,39 €**

Affecté en totalité au compte « Autres réserves »

L'Associé unique prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution au titre des trois derniers exercices sociaux.

II-RESOLUTION ADOPTEE

TROISIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le **31 décembre 2020** s'élevant à **16.135,39 €** comme suit :

Bénéfice de l'exercice **16.135,39 €**

Affecté en totalité au compte « Autres réserves »

L'Associé unique prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution au titre des trois derniers exercices sociaux.

COPIE

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL





**KPMG Entreprises
Lorraine**
2, rue Pierre Simon de Laplace
BP 65811
57078 Metz Cedex 3
France



Parc d'activités de Ranfaing
88200 Saint-Nabord

2L INVEST SARL

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2020
2L INVEST SARL
881 rue Division Leclerc – 88800 VITTEL
Référence : AMG-AS



**KPMG Entreprises
Lorraine**
2, rue Pierre Simon de Laplace
BP 65811
57078 Metz Cedex 3
France



Parc d'activités de Ranfaing
88200 Saint-Nabord

2L INVEST SARL

Siège social : 881 rue Division Leclerc – 88800 VITTEL
Capital social : 110.000 €

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associé unique de la société 2L INVEST SARL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2L INVEST SARL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Conformément à la possibilité ouverte aux micro-entreprises par l'article L.123-16-1 du code de commerce, ces comptes ne comprennent pas d'annexe.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



2L INVEST SARL
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2020

— il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Metz, le 9 juillet 2021

Saint-Nabord, le 9 juillet 2021

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

CFGS AUDIT

Jean-Sébastien Hopp
Associé

Anne-Christine Frère
Commissaire aux comptes

Bilan

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Autres Participations	982 440		982 440	80,26	902 440	72,29
Créances rattachées à des participations	277 619	150 000	127 619	7,83	185 902	14,89
TOTAL (I)	1 260 058	150 000	1 110 058	88,08	1 088 342	87,18
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés					16 200	1,30
Autres créances						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 452		7 452	0,46	6 899	0,55
. Autres					824	0,07
Disponibilités	512 915		512 915	31,46	136 091	10,90
TOTAL (II)	520 367		520 367	31,92	160 014	12,82
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 780 426	150 000	1 630 426	100,00	1 248 355	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 110 000)	110 000	6,75	110 000	8,81
Réserve légale	11 000	0,67	11 000	0,88
Autres réserves	1 094 410	87,12	1 079 260	86,45
Résultat de l'exercice	16 135	0,99	15 150	1,21
Provisions réglementées	681	0,04	441	0,04
TOTAL(I)	1 232 226	75,58	1 215 851	97,40
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
. Emprunts	291 782	17,90		
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	36 374	2,23		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 394	2,85	4 362	0,35
Dettes fiscales et sociales				
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 418	0,15	6 548	0,52
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 585	0,65	8 637	0,69
. Autres impôts, taxes et assimilés	10 648	0,65	3 316	0,27
Autres dettes			9 642	0,77
TOTAL(IV)	398 200	24,42	32 505	2,60
TOTAL PASSIF (I à V)	1 630 426	100,00	1 248 355	100,00

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT		du 01/01/2020 au 31/12/2020 (12 mois)		du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
Ventes de marchandises									
	<i>Ventes de marchandises</i>								
Production vendue									
Prestations de services		677 996	100,00	492 000	99,05	185 996	37,80		
Produits des activités annexes				4 713	0,95	-4 713	-100,00		
Production stockée									
Production immobilisée									
	<i>Production</i>	677 996	100,00	496 713	100,00	181 283	36,50		
	<i>Production de l'exercice</i>	677 996	100,00	496 713	100,00	181 283	36,50		
Achats de marchandises									
Variation de stock de marchandises									
	<i>Consommation de marchandises</i>								
Achats de Matières premières & autres approvisionnements									
Variation de stock de matières premières									
	<i>Consommation de matières premières</i>								
Sous traitance directe									
	<i>Marge brute</i>	677 996	100,00	496 713	100,00	181 283	36,50		
Matières consommables		8 162	1,20	7 961	1,60	201	2,52		
Services extérieurs		35 347	5,21	44 716	9,00	-9 369	-20,94		
Autres Services extérieurs		69 308	10,22	51 431	10,35	17 877	34,76		
	<i>Total</i>	112 817	16,64	104 108	20,96	8 709	8,37		
	<i>Valeur ajoutée produite</i>	565 179	83,36	392 605	79,04	172 574	43,96		
Subventions d'exploitation									
Impôts, taxes et versements assimilés		11 084	1,63	3 757	0,76	7 327	196,02		
Salaires et traitements		370 642	54,67	362 470	72,97	8 172	2,25		
Charges sociales									
	<i>Excédent brut d'exploitation</i>	183 453	27,06	26 378	5,31	157 075	595,48		
Reprises / charges - transfert									
Autres produits									
Amortissements et provisions									
Autres charges		2	0,00	1	0,00	1	100,00		
	<i>Total</i>	-2	0,00	-1	0,00	-1	-99,99		
	<i>Résultat d'exploitation</i>	183 451	27,06	26 378	5,31	157 073	595,47		
Opérations en commun									
Produits financiers		2 542	0,37	1 325	0,27	1 217	91,85		
Charges financières		160 084	23,61	5 314	1,07	154 770	N/S		
	<i>Résultat financier</i>	-157 543	-23,23	-3 990	-0,79	-153 553	N/S		
	<i>Résultat courant avant impôts</i>	25 908	3,82	22 388	4,51	3 520	15,72		
Produits exceptionnels									
Charges exceptionnelles		805	0,12	690	0,14	115	16,67		
	<i>Résultat exceptionnel</i>	-805	-0,11	-690	-0,13	-115	-16,66		
Participation des salariés									
Impôt sur les bénéfices		8 968	1,32	6 548	1,32	2 420	36,96		
	<i>Résultat de l'exercice</i>	16 135	2,38	15 150	3,05	985	6,50		